

VENTE DE COMPOSTEURS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADÈS SUR SON TERRITOIRE



La réglementation (loi AGECE) imposant à compter du 01/01/2024 le tri à la source et la valorisation organique des biodéchets, les collectivités compétentes sont tenues de proposer à leurs habitants une solution.

La Communauté de communes Cère et Goul en Carladès propose à la vente sur les 11 communes de son territoire des composteurs individuels.





Faire du compost, c'est alléger de près de 30 % le poids de vos poubelles, soit entre 35 et 60 kg/habitant /an de déchets fermentescibles ou de bio-déchets ! Vos poubelles sentiront également moins mauvais.

Pour les jardiniers, que ce soit pour un potager ou un jardin d'agrément, c'est l'assurance d'améliorer la fertilité des sols et donc d'avoir de belles plantes par la suite. En valorisant les déchets organiques à domicile, **le compostage permet d'obtenir un compost gratuit et un amendement naturel.**



Dans une démarche de travailler en circuit court et de valoriser les compétences locales, les composteurs sont conçus et fabriqués par *Les ateliers de la Cère* (ESAT d'Olmet) afin de proposer aux habitants **un équipement durable, simple à monter et à utiliser.**

Douglas non traité naturellement résistant, charnières solides, pas de visserie (sauf pour trappe d'accès au compost). Montage en imbriquant les pièces les unes dans les autres.

Modèle (**)	Dimensions (L x l x h)		Montant à charge de l'acheteur (€ TTC) (*)
	Monté	en kit	
Petit (250 litres)	 72x72x70 cm	 72x40 cm x 2 colis	35 €
Moyen (400 litres)	 98x98x54 cm	 98x45 cm x 2 colis	40 €

(*) La Communauté de communes finance 50% du montant initial

(**) Modèles de 300 L à 40 € (72x72x86cm) et de 500 L à 45 € (98x98x70 cm) également possibles mais **sur demande uniquement** avec délais supplémentaires de fabrication

POUR COMMANDER :

1. Remplissez le **BON DE COMMANDE** (disponible en mairie, à la déchetterie ou sur www.carlades.com)
Commande limitée à 1 composteur par foyer

Dans la limite des stocks disponibles. La Communauté de communes renouvellera ce stock régulièrement.

2. L'envoyer (ou le déposer) **uniquement à la COMMUNAUTE DE COMMUNES Cère et Goul en Carladès** – 6 rue de l'Elancèze 15800 VIC SUR CERE. **Joindre le paiement DE PREFERENCE PAR CHEQUE à l'ordre du Trésor Public.** Le paiement en espèces (appoint) est accepté mais uniquement sur RDV auprès du service environnement le matin (04 71 47 89 04 ou j.caro@carlades.fr). L'agent de déchetterie n'est pas autorisé à prendre les commandes ni les paiements.
3. A réception du paiement vous recevrez **UN BON DE RETRAIT à présenter obligatoirement** pour récupérer votre commande
4. **Récupérez votre commande : le mercredi (9h-12h)** auprès de l'agent technique **sur la ZONE DE GRATUITE** jouxtant la déchetterie **OU le mardi ou vendredi matin SUR RDV UNIQUEMENT (06 72 01 61 44).**

BON DE COMMANDE DE COMPOSTEURS



NOM / Prénom de l'acquéreur :

ADRESSE :

N° de téléphone :

Détail de la commande : 1 Composteur 250 litres à 35 € TTC

1 Composteur 400 litres à 40 € TTC

Modèle de 300 L à 40 € (72x72x86 cm)

Modèle de 500 L à 45 € (98x98x70 cm)

également possibles mais sur demande uniquement avec délais supplémentaires de fabrication

Montant de la commande :€

Paiement : chèque ci-joint (à l'ordre du Trésor Public)

Si vous souhaitez payer en espèces (appoint), merci de prendre RDV avec le service environnement au 04 71 47 89 04 ou j.caro@carlades.fr

Je souhaite recevoir mon bon de retrait par mail à l'adresse :.....

Je souhaite recevoir mon bon de retrait par courrier à l'adresse ci-dessus

Date :

Signature de l'acquéreur